

Publication
éditée par le
Collectif des
Retraités.es
CGT du
Mâconnais,
Clunysois,
Tournugeois

Syndicat CGT
des Retraités.es
Place des Cordeliers,
71000 MACON

Les 1^{er} et 3^{ème} lundi
du mois
de 14h30 à 17h .

06 83 46 59 08.

multi-pro-
retraitescgt.macon
@orange.fr

[www.cgt-macon.org/
actualites/](http://www.cgt-macon.org/actualites/)

Directrice de
publication
M-H. DUBOST

Responsable
rédaction
M.FREMY

Edito : Le vaccin contre la crise sociale : l'action

Notre situation ne s'améliore pas. Depuis plus d'un an, malgré les bonnes paroles hebdomadaires des représentants du gouvernement, les médias continuent de nous abrutir en diffusant en boucle des informations inutiles, anxieuses et culpabilisantes sur le Covid.

Il a malheureusement ôté de nombreuses vies et aura laissé à certains des stigmates irréversibles et le gouvernement en a profité pour nous priver de tant de libertés.

Mais que dire de l'autre pandémie, sournoise et galopante, qui, à travers ces multiples visages, touche notre société ?

Une pandémie orchestrée par un seul virus, celui du profit inoculé depuis de nombreuses années.

Quel vaccin contre le chômage, les licenciements, la pauvreté, la précarité, le racisme, la casse de nos services publics comme l'hôpital, la Protection Sociale ?

Avec l'arrivée du Printemps, la température sociale est montée d'un cran.

A travers le pays, les privés d'emploi, les travailleurs sociaux, de la santé,

des fonderies, les salariés du commerce, de la fonction publique, de la culture, de l'énergie, les retraités se sont mobilisés pour refuser les injustices dont ils sont victimes.

Ils proposent d'autres solutions bien plus respectueuses de l'avenir de chacun et les mettent en débat.

Le Président Macron disait « *il n'y a pas d'argent magique* » pour augmenter le SMIC, pour les régimes de retraite, pour la Protection Sociale, pour augmenter les bourses des étudiants, pour les services publics, pour une hausse généralisée des salaires privé/public, pour les minima sociaux... Mais alors d'où viennent les 441 Milliards distribués depuis le début de la pandémie ?

Un vaccin Cgt existe contre l'injustice sociale et certains de ces composants sont :

- la réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire pour travailler moins, mieux, toutes et tous.
- un SMIC à 1800 euros
- une autre réforme de l'assurance chômage avec l'ouverture de droits à toutes et tous, y compris

pour les jeunes en recherche du premier emploi ;

- pour une politique de l'emploi conjuguée à une autre politique salariale....

La multiplication des luttes démontre que les consciences bougent...

Nous devons donc faire grandir encore la mobilisation en poursuivant notre effort quotidien, en multipliant les contacts et les échanges autour des propositions de la CGT.

Faisons du 1er mai une journée de vaccination universelle contre l'injustice sociale. Soyons nombreux à manifester.



**RASSEMBLEMENT
10H30.
PLACE DES CORDELIERS**

Aller à la rencontre des retraité.es sur les marchés est difficile. Les réunir ainsi que nos adhérent.es, échanger, débattre, pas simple. D'autant que les personnes âgées payent un lourd tribut face à la pandémie [Contaminations et décès nombreux, notamment en EHPAD.] Elles n'arrivent pas à se faire vacciner faute d'organisation efficace et par pénurie de doses.

Les recours aux banques alimentaires explosent chez les jeunes, mais aussi chez les retraité.es en prenant en compte que près d'un tiers des retraité.es vivent avec des pensions égales ou inférieures à 1000€ par mois. C'est encore pire pour les femmes retraitées.

Et pourtant les retraité.es se mobilisent. Ils et elles sont très présent.es dans les rassemblements et manifestations pour défendre leurs droits, leur pouvoir d'achat, l'accès aux soins, à la vaccination.....

DES MOYENS POUR L'HÔPITAL

Le 21 janvier, la CGT et d'autres organisations syndicales et associations se mobilisaient dans le cadre d'une journée nationale d'action. Les quelques miettes du « Ségur de la santé » lancées aux personnels de santé pour faire taire la colère ne suffisent pas à régler la pénurie de moyens humains et financiers.

Au CH Mâcon, il est indispensable de titulariser tous les agents contractuels, d'augmenter les effectifs infirmiers et aides-soignants en nuit pour faire face à l'accroissement de la dépendance des patients .



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

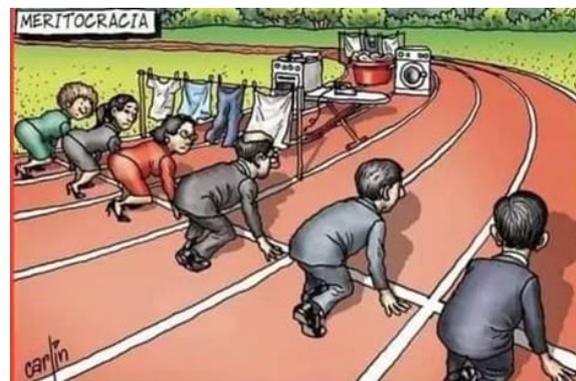
À l'occasion du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, plus de 150 actions de toutes natures ont été recensées sur tout le territoire rassemblant des dizaines de milliers de personnes : 30 000 à Paris, 8000 à Toulouse, 5000 à Bordeaux, 2000 à Grenoble et à Montpellier, 800 à Lille, etc. « La Grève Féministe » initiée par les organisations syndicales dont la CGT, les associations et partis politiques ont porté les exigences d'égalité salariale, de moyens pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes et la ratification par la France de la convention 190 de l'Organisation internationale du travail sur « La violence et le harcèlement dans le monde du travail ».

Notre syndicat s'est investi dans 3 initiatives avec :

➤ Le collectif du 8 mars : articles de presse, logo sur les réseaux sociaux, courriels...

➤ Avec l'Union Locale CGT de Mâcon : collage dans Mâcon et rencontre des salariés à l'entreprise OXXO à Cluny.

8 MARS
Journée
Internationale
pour les Droits
des Femmes



MJC HÉRITAN. PAS DE MUNICIPALISATION

Nombreux retraités sont adhérents de la MJC Héritan ou bénévoles dans des associations partenaires. **Le maire J.P.Courtois saisit l'opportunité de la liquidation de la Fédération Française des MJC et sans doute de la crise sanitaire pour municipaliser cette MJC et supprimer 29% de subventions.**

Cette municipalisation ferait perdre toute autonomie et réduirait son identité centrée sur l'éducation populaire et l'émancipation des individus.

Le samedi 6 mars, 150 adhérents et sympathisants de la MJC se sont rassemblés pour demander au maire de :

- Renoncer à son projet de municipalisation
- Maintenir le niveau de ses aides et subventions, dans le respect de son indépendance, de son autonomie et du projet d'éducation populaire qu'elle porte depuis plus de 50 ans
- Rétablir le financement des deux postes nécessaires à son bon fonctionnement et à son rayonnement.



MOBILISATION DES RETRAITÉ.ES LE 31 MARS

Journée nationale d'action des retraités à l'appel de 9 organisations syndicales et associatives. Pour notre département les retraités CGT, CFE-CGC, FO, FSU, FGR-FP appelaient à l'action. Une délégation a été reçue en Préfecture pour porter notre revendication de revalorisation de nos pensions et aborder d'autres problématiques. **980 cartes-pétitions** unitaires ont été déposées. Seule la CGT les a fait signer **dont 379 par notre syndicat. Prés de 70 000 signatures inter-**



net ont été recensés sur le site de la CGT.

Nous étions une petite centaine à Mâcon, espérant plus, mais pour une première mise en jambes de l'année et compte tenu de la pandémie, le résultat est tout à fait honorable. Et cela n'a pas entamé la détermination ni la bonne humeur des manifestants qui ont parcouru les rues du centre ville.



La prise de parole place St Pierre abordait diverses revendications:

« Depuis de nombreuses années, les retraités, par le blocage des pensions accompagné d'une augmentation de la fiscalité et d'une explosion des prix, subissent une érosion de leur pouvoir d'achat les emmenant de plus en plus vers la précarité. Face à la situation, l'augmentation des pensions est une urgence. Les pensions nettes n'ont évolué que de 6.26 % du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2019, alors que l'indice des prix INSEE hors tabac a évolué de 12.93 % et le SMIC de 20.05%. De nombreux retraités (singulièrement les femmes) ont des pensions mensuelles égales ou inférieures à 1 000 € et sont contraints à des privations importantes pour boucler

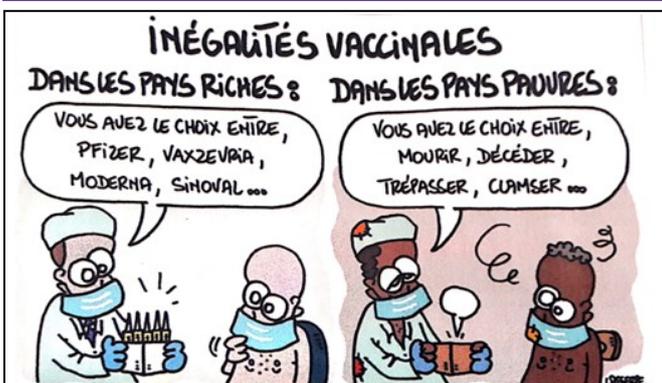
fin de mois.

Nous exigeons une revalorisation immédiate de 100 € comme une première étape avant les 300 € nécessaires pour vivre dignement. »

Les personnels manquent cruellement dans les EHPAD ou au niveau des services à domicile pour assurer soins et qualité de vie aux personnes en perte d'autonomie. 200 000 embauches sont nécessaires dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile.

Les vaccins sont des biens communs, ils doivent être gratuits pour tous les peuples, ne pas faire l'objet d'enjeux financiers et les brevets doivent être levés. »

LE VACCIN « COVID 19 » DOIT ÊTRE UN BIEN PUBLIC



APPEL MONDIAL

« Sauver des vies et protéger l'emploi »

La vaccination pour toutes et tous !

La suspension des brevets !

« La grave crise sanitaire et économique provoquée par l'actuelle pandémie de coronavirus détruit des millions d'emplois et précarise les autres. Cela engendre plus de pauvreté, de misère et d'inégalités économiques et sociales dans le monde, et creuse encore davantage le fossé entre le Nord et le Sud.

Face à cette urgence mondiale, il est urgent et impératif de « Sauver des vies et protéger l'emploi ». Nous devons proclamer que les vaccins sont un bien commun de l'humanité dont personne ne saurait tirer profit, en grande partie parce que des sommes considérables d'argent public ont été investies dans leur développement, et qu'il s'agit d'une obligation politique et morale de vacciner toute la population sans discrimination de revenus ou de nationalité.

Dans ce contexte, les centrales syndicales, les mouvements sociaux, les organisations de la

société civile et les personnalités signataires de ce document appellent les travailleuses et les travailleurs du monde entier à se mobiliser et à exiger des gouvernements et des institutions comme suit :

• **Agir sur la base du principe de la « Vaccination pour toutes et tous »**, en garantissant un accès universel et immédiat aux vaccins pour l'ensemble de la population mondiale.

• **Mettre en place un système international** fondé sur la justice mondiale, différent du modèle marchand qui régit aujourd'hui la vente et la distribution des intrants et des vaccins.

• **Non au nationalisme vaccinal !** Le droit à la santé doit être élevé au rang de droit humain.

• **Suspendre les brevets sur les vaccins COVID-19**, soit par les mécanismes prévus dans les législations nationales, soit au sein même de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

• **Développer des plans et programmes** et prévoir des ressources financières adéquates pour assurer le transfert des technologies et des intrants nécessaires à la production de vaccins dans toutes les régions et nations. Ce faisant, créer les conditions pour que davantage de pays puissent lancer leur propre production nationale de vaccins contre la COVID-19.

• **Démocratiser l'accès aux médicaments**, intrants, logiciels et équipements nécessaires au traitement des patients touchés par la COVID-19.

• **Subventionner toutes les catégories de travailleuses et de travailleurs**, les paysans, les entreprises familiales, les familles vivant de l'économie informelle, qui ont perdu leurs revenus, en leur octroyant un revenu minimum pour leur survie.

• **Mettre en œuvre un plan d'investissement** extraordinaire pour récupérer les millions d'emplois perdus ou menacés.

Les travailleuses et travailleurs du monde entier réclament la « Vaccination pour toutes et tous », un travail décent et une protection sociale : il est temps d'agir ! »

7 Avril 2020

Signataires à retrouver: <https://lacgt44.fr/spip.php?>

LES PROFITEURS DE LA CRISE SANITAIRE

Ne parlons pas du patron d'Amazon devenu l'homme le plus riche de la planète. Il n'y a jamais eu autant de milliardaires [2755 soit 660 de plus en 1 an pour un cumul de 4000 milliards de \$].

Sur les 42 milliardaires français certains sont dans les tous premiers rangs du classement mondial. **Leur fortune a augmenté de 175 milliards d'euros de mars à décembre 2020.**

1 milliardaire sur 6 en France l'est depuis la crise du Covid. Le PDG de BioMérieux spécialiste des diagnostics de virus dont le Covid a vu son pactole augmenter de 1,4 milliards d'€.

LE BILLET DE ...Gérard

LA DETTE

Contre vérités distillées par les idéologues du capitalisme

Depuis plus de 40 ans un matraquage doctrinal nous est imposé. **Il tend à nous faire croire que la gestion d'un état est similaire à la gestion d'un ménage. Ceci est faux.** Cette idéologie imprègne les consciences et aboutit souvent à un repli sur soi favorisant les politiques d'austérité, de pression sur nos pensions de retraite, les salaires, l'emploi et sa qualité.

Des contrepoisons existent : le magazine Vie Nouvelle, les écrits de la CGT disponibles sur internet.

Un état n'est pas un ménage. Il dispose de puissants leviers que vous ne possédez pas.

La dette publique contrairement au déficit n'est pas un flux d'argent mais un stock que l'État doit gérer. Depuis 1975, l'État fait rouler sa dette sans que cela pose problème. Dans la période récente, Il est toujours bien présent et notamment avec son plan de 100 milliards d'€ mais qui n'a rien d'une politique de relance. Au Japon, la dette est énorme; aux Etats Unis abyssale. Cela n'empêche nullement les nouveaux locataires de la Maison Blanche de décider d'un plan d'aide pharaonique correspondant à 1595 milliards d'€.

LA DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE : un épouvantail utilisé par les tenants du capitalisme pour justifier l'austérité.

Elle s'élevait en 2019 à 2400 milliards d'€. **INSOUTENABLE PENSEZ-VOUS !** Et bien non !



Car l'on ne peut juger une économie simplement par son déficit et sa dette. Il faut voir les conditions de son financement et l'État peut prendre des mesures :

⇒ **Prélever des impôts directs et indirects** (T.V.A.) et des cotisations sociales. **Qui paie ? Est un choix politique.** Abandonner l'I.S.F et faire payer les ménages sont hélas les choix actuels toujours retenus

⇒ **Emettre un nombre important d'obligations.** L'État vend un titre de créance sur lui-même. Il peut faire rouler sa dette sur des périodes très longues jusqu' à 30 ans (*Alors que fin 2020 l'État était endetté de 8 ans et 73 jours*).

L'État emprunte à très long terme à taux négatifs (-0,11%). En conséquence quand il emprunte, il gagne de l'argent. Le poids des intérêts de la dette a baissé de 35%. En outre, une part détenue par la Banque de France peut être reversée à l'État sous forme de dividendes et d'impôts.

⇒ **Investir utile** dans les Services Publics, de grands travaux, la transition écologique... peut nourrir sa capacité de remboursement ou plutôt de ré-emprunt.

La CGT fait des propositions:

- **L'État ne doit plus confier sa dette à des organismes financiers privés et aux plus riches** qui engraisent leur fortune.
- **Mettre fin au scandale de l'évasion fiscale** (80 à 100 milliards d'euros selon les sources),
- **Arrêter les cadeaux fiscaux et les exonérations de cotisations sociales** dont bénéficient les grandes entreprises sans contreparties
- **Augmenter les recettes** en redonnant de l'activité économique à la France à travers une réindustrialisation réelle et non déclarative. **Recréer des grands services publics** pour une meilleure efficacité de l'économie.



Il est faux de dire qu'à travers la dette nous laisserions à nos enfants et petits-enfants un État exsangue et sans solution. Cette idéologie rabâchée s'appuie sur votre émotionnel et non sur la raison et le réel. Elle contribue à se tourner uniquement vers des solutions caritatives intergénérationnelles (*la charité à la place de la solidarité*). Cette charité perpétue le système qui peut se défausser.

**CONSTRUISONS PAR LA LUTTE
UN AVENIR DE JUSTICE SOCIALE.**

**L'ACTIVITÉ JURIDIQUE
DE L'UNION LOCALE CGT MÂCON**

**Entretien avec Christian Desmaris
Animateur de la commission juridique**



Des militants CGT accueillent les salariés du public et du privé qui viennent nous voir, souvent parce qu'ils rencontrent des difficultés avec leur employeur.

Cet accueil est réalisé par **des défenseurs syndicaux** dont la mission est d'aider et d'assister les salariés devant les conseils de prud'hommes en plaidant leurs causes. Les défenseurs syndicaux sont limités à une région administrative et figurent sur une liste déposée à la « Direccte régionale » sur propositions des organisations syndicales.

A L'Union Locale de Mâcon 8 défenseurs syndicaux sont sur Mâcon et 2 sur Tournus. Un camarade est nommé sur Auvergne Rhône Alpes pour répondre aux cas des communes voisines de MÂCON sur la rive gauche de la Saône. **Sur les 10 défenseurs, 3 femmes et 7 hommes,** 6 sont nouveaux et en période de formation.

Des conseillers du salarié accompagnent les salariés lors d'entretiens préalables au licenciement dans les entreprises dépourvues de représentants du personnel. Ils interviennent également lors de l'établissement de ruptures conventionnelles. Leur nomination se fait sur une liste départementale déposée à la Direccte 71.

5 conseillers sont sur Mâcon et Tournus. Une 6^{ème} sera nommée prochainement, soit 2 femmes et 4 hommes.

Des conseillers prud'hommes sont désignés en fonction de la représentativité des organisations syndicales. **Pour Mâcon, nous avons 6 conseillers prud'hommes + 2 qui exercent à Chalon en section agriculture.** Ce sont 4 femmes et 4 hommes (résultat de l'obligation de listes équilibrées hommes femmes).

SUITE PAGE 7

VIVE LA COMMUNE !

18 Mars 1871, 18 Mars 2021 : la Commune de Paris a 150 ans.

Il y a 150 ans, la Commune de Paris écrivait une page majeure et fondamentale de notre histoire sociale.

En quelques semaines, de mars à mai 1871, les Communeux et Communeuses posèrent les jalons d'une démocratie sociale et populaire à la modernité remarquable qui étonne encore aujourd'hui.

Bien sûr, la CGT célébrera - commémorera (comme on voudra) - ces soixante-douze jours qui ont marqué à jamais l'histoire de notre pays.

Fêter la Commune, non pas par nostalgie, mais au contraire pour en marquer toute la modernité. « *Ces Parisiens, montant à l'assaut du ciel* » ont imprimé une page fulgurante de notre Histoire avec des lois d'une modernité qui étonne aujourd'hui encore.

Cela concerne tout autant les mesures sociales, l'émancipation féminine, la séparation de l'Église et de l'État, l'école laïque et obligatoire, que l'art débarrassé de toute tutelle gouvernementale. Enfin, « *La Commune a ordonné que les deux guillotines fussent brûlées publiquement* ». La peine de mort est abolie, il faudra attendre 110 ans pour qu'elle le fût à nouveau...

La Commune, c'est le Peuple qui prend en main son destin, qui se révolte contre la guerre, l'asservissement et la corruption des puissants, le Peuple qui protège sa vie, ses droits, son avenir et pour cela s'arme et érige des barricades... La Commune, c'est le peuple qui, après plusieurs mois d'un siège épuisant se révolte contre la faim et la misère, et veut empêcher, qu'après la défaite face aux Prussiens et l'armistice, les troupes du Gouvernement lui prennent ses canons.

Il se soulève pour défendre sa ville et lance une expérience inédite de pouvoir populaire, de République sociale et universelle dans la capitale.

Des milliers d'anonymes, artisans et ouvriers, des jeunes et des milliers de femmes, dont certaines conquirent un destin extraordinaire. C'est le cas de Louise Michel, née à Vroncourt-la Côte (Haute-Marne), institutrice, écrivaine, poète, aussi haïe par les Versaillais qu'admirationnée par Victor Hugo, Verlaine et les petites gens. Louise Michel, l'insurgée, l'indomptable.

Vaincue par les troupes versaillaises, la répression contre la Commune fut terrible : 147 combattants furent fusillés contre une partie du mur d'enceinte du cimetière du Père-Lachaise appelé depuis le « Mur des Fédérés » et jetés dans une fosse commune lors de la semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871.



Louise Michel, qualifiée de « Vierge rouge » de la Commune de Paris, sera déportée avec plusieurs de ses camarades en Nouvelle-Calédonie.





Le grand public ignore souvent que la Commune de Paris n'a pas été le seul événement communal.

On recense des Communes dans plusieurs villes de province, comme Lyon, Bordeaux, Narbonne ou Le Creusot.

La Commune du Creusot et les événements qui l'ont précédée sont connus en détail grâce au témoignage du maire de l'époque, Jean-Baptiste Dumay.

Figure locale de l'opposition au Second Empire et au pouvoir patronal « schneiderien » (du nom de ce grand patron qui a dominé pendant des dizaines d'années l'histoire industrielle du bassin), Jean-Baptiste Dumay a été nommé maire de la ville suite à la fuite en exil d'Eugène Schneider le 4 septembre 1870. Sur le point d'être démis de ses fonctions, il accepte de proclamer la Commune le 26 mars 1871.

A l'occasion des 150 ans de la Commune, une exposition temporaire au sein de l'Écomusée du Creusot-Montceau se proposera de mettre l'accent sur la spécificité des événements creusotins (ouverture dès que possible...).

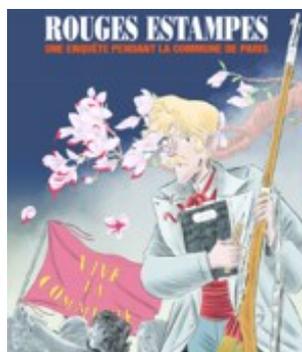
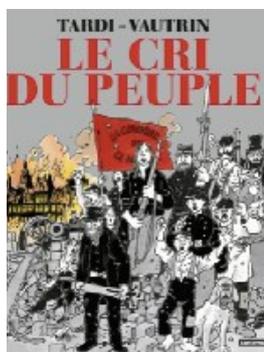
La Commune, c'est aussi des centaines de chansons d'hier et d'aujourd'hui.

Eugène Pottier (auteur des paroles de l'Internationale) : « On l'a tuée à coups de chassepot / À coups de mitrailleuse... / Tout ça n'empêche pas, Nicolas / Qu'la Commune n'est pas morte ! » ou Jean Baptiste Clément : « Quand nous chanterons le temps des cerises / Et gai rossignol et merle moqueur / Seront tous en fête ».

Et Jean Ferrat : « Il y a cent ans commun commune / Comme une étoile au firmament / Ils se battaient pour la Commune / En écoutant chanter Clément ».

Oui, pour fêter comme il se doit la COMMUNE, chantons !

Quelques ouvrages sur le sujet.



L'ACTIVITÉ JURIDIQUE DE L'UNION LOCALE CGT MÂCON
SUIITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE 5



Chaque année, ce sont 30 à 35 dossiers qui sont instruits et sont, soit réglés en conciliation, soit défendus devant le conseil des prud'hommes, la cour d'appel ou la cour de cassation où les organisations syndicales n'ont plus accès. La grande majorité des dossiers aboutissent à un résultat positif pour les salariés.

Tous les rendez-vous de la permanence ne débouchent pas sur un dossier. Certains cas sont orientés vers un avocat et d'autres sont pris en charge par les conseillers.

Les militants en profitent pour étudier la possibilité d'implanter un syndicat Cgt dans les entreprises.

2021 est parti sur les chapeaux de roue, beaucoup de monde aux permanences, surtout des petits dossiers en chiffres...mais ce sont des salariés précaires, saisonniers, immigrés qui souffrent le plus et qui sont victimes de l'arbitraire patronal qui se développe à vitesse grand V...

Les patrons sont encouragés par le gouvernement qui détricote toutes les lois, toutes les jurisprudences qui sont en faveur des salariés.

La constitution des dossiers est devenue extrêmement procédurière et « tatillonne », façon de rendre la tâche des salariés et des défenseurs encore plus difficile.

Pour le moment on répond....mais!!!!

Atomisation du service public ferroviaire....Place au privé !

L'abandon pur et simple du service public ferroviaire et la suppression des trains interrégionaux par l'État et la SNCF offrent une opportunité aux marchés privés que ce soit les filiales du groupe SNCF ou des coopératives en tout genre.



L'ouverture à la concurrence des relations Bordeaux Nantes, Lyon Bordeaux ou Lyon Nantes, permet à des Sociétés Commerciales d'Intérêts Collectifs (SCIC) comme RAILCOOP de se positionner comme offre alternative aux services publics abandonnés par l'État et la SNCF.

La SNCF elle-même se saborde en travaillant sur la création d'une filiale « low-cost » pour ses liaisons interrégionales abandonnées.

RAILCOOP, bien que relevant de l'économie sociale et solidaire, versera des dividendes à ses actionnaires et sociétaires ...

Exigeons la relance des Trains d'Equilibre du Territoire [TET] de jour comme de nuit par une convention basée sur nos besoins.



Notre camarade Marc Lallement est décédé le 21 mars 2021 à l'âge de 90 ans.

Retraité de chez Delle - Alstom (Maintenant Schneider Electric), il participa à la création de notre Syndicat CGT des retraité.es multipro du Mâconnais.

S'il a été militant syndical dans son entreprise et à l'Union Locale CGT de Mâcon, il a été également un militant politique (Adjoint au Maire M.A Rognard) et associatif (Milieu du handicap) émérite sur la localité et au-delà.

**Militants, adhérents,
ensemble
soyons solidaires**

Depuis plus de 30 ans,
la Macif protège
l'activité syndicale

partenariat@macif.fr



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



Rejoignez-nous !

Se syndiquer, c'est aussi important en retraite qu'en activité.

Notre seul atout : Rester solidaires et agir ensemble, chacun.e comme il, elle peut, pour être plus fort.es.

J'adhère au syndicat CGT des retraité.es du Mâconnais, Clunisois, Tournugeois.

NOM Prénom.....

Adresse.....CP

VilleTél.....

Courriel [Facultatif].....@.....

Signature.....

A retourner à : Syndicat CGT des Retraités Place des Cordeliers 71000 Mâcon